

sommaire

Préambule

Point d'actualité sur les affections de l'érable

Quelques actualités sanitaires

Informations sur le prochain numéro

Présentation du Bulletin de Santé du Végétal filière Zones Non Agricoles

Questionnaire à destination des acteurs de la filière Zones Non Agricoles

Préambule

Le **Bulletin de Santé du végétal (BSV) de la filière Zones Non Agricoles (ZNA)** s'adresse à l'ensemble des professionnels intervenant dans la gestion du patrimoine végétal des espaces verts : gazons et pelouses sportives, parcs et jardins, ainsi qu'aux jardiniers amateurs.

Comme nous vous l'avions expliqué dans le 1^{er} numéro du Bulletin de Santé du Végétal (édition du 29/07/11 disponible sur les sites de la Chambre Régionale d'Agriculture du Centre et de la FREDON Centre), il est indispensable que l'ensemble de la filière s'implique dans ce dispositif d'épidémiologie-surveillance afin d'obtenir un bulletin répondant à ses besoins. Pour ce faire, vous pouvez dès aujourd'hui nous retourner le questionnaire joint en annexe afin de faire entendre vos besoins en terme de suivi sanitaire (c'est-à-dire quels bio-agresseurs vous paraissent prioritaires) mais aussi pour rejoindre ce réseau de surveillance et participer pleinement à la réalisation de ce BSV qui vous est destiné.

Point d'actualité sur les affections de l'érable

Érable

La maladie de la suie (*Cryptostroma corticale*)

Contexte d'observations

De nombreux bio-agresseurs s'attaquent à l'érable (= *Acer*). Parmi cet important cortège, la maladie de la suie due au champignon *Cryptostroma corticale*, qui sévit sur des érables en peuplement (notamment dans des boisements périurbains), est aujourd'hui en pleine recrudescence. Un cas signalé par la ville de Bourges a été confirmé par le laboratoire de la FREDON Centre dans le cours de cet été.

Le foyer a été découvert en août 2010. Il s'agit d'une large bande arborée (environ 400 mètres de longueur) composée d'un mélange de *Prunus padus*, *Prunus cerasifera* « Pissardii », *Acer campestre* et majoritairement d'*Acer pseudoplatanus*.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan écophyto2018

Bulletin rédigé par la FREDON Centre avec les observations de la FREDON Centre, de la FDGDON 37, de la Chambre d'Agriculture de l'Indre et Loire et de la ville de Bourges.

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures

La densité étant élevée, les arbres ont un port très étiré et plusieurs ont été conduits en cépée. Les arbres qui font une quinzaine de mètres de haut, poussent en sommet de butte, donc en sol asséchant.

Malgré une 1^{ère} campagne d'abattage et d'élagage en septembre 2010, de nouveaux arbres atteints ont été observés en mai 2011.

Dégâts

Les 1^{ères} manifestations de la maladie sont peu caractéristiques. Les feuilles des rameaux brunissent puis s'enroulent. De petites branches se dessèchent, en particulier dans les parties supérieures de la cime. Le bois se colore anormalement, du jaune au brun verdâtre et l'intensité de couleur augmente vers le bas de l'arbre et les parties externes du bois.

Plus tard mais souvent au printemps suivant, l'écorce du tronc apparaît boursouflée et devient aisément détachable. Le champignon forme entre le bois et l'écorce, un amas épais de spores brun foncé qui présente l'aspect d'une poudre noire semblable à de la suie d'où le nom donnée à cette maladie. Le dépérissement peut-être brutal avec l'absence totale de débourrement. La mort d'un arbre adulte survient en quelques années.

Les épidémies de cette maladie se déclarent généralement à la suite d'étés chauds et secs.

Biologie

La biologie de ce champignon est relativement mal connue. Les spores pénètrent dans les tissus ligneux à la faveur d'ouvertures naturelles ou accidentelles. Le mycélium se développe et progresse dans le bois. Il gagne ensuite l'écorce où il forme des feuilletts parallèles à la surface, ce qui pousse l'écorce vers l'extérieur et finit par la faire craquer.

La particularité de cette maladie réside dans le fait qu'elle est une des rares à causer des troubles à la fois à une espèce forestière et à l'homme. En effet, chez l'homme, l'inhalation des spores du champignon peut-être suivie par la création d'anticorps spécifiques et par la formation dans les lobules pulmonaires de granulations réactionnelles provoquant une sorte de pneumonie.

Evaluation du risque

Etant donné qu'il peut exister un décalage important entre l'infection et l'expression de la maladie, il est difficile d'estimer le risque encouru par les peuplements. Les arbres les plus sensibles à la maladie semblent être ceux connaissant déjà des conditions de stress hydriques, une surveillance des sites urbains et périurbains doit être réalisée chaque année afin de déterminer les zones contaminées.

Dans les sites contaminés, la progression de la maladie peut être prévenue en éliminant les sujets atteints. Si les arbres sont abattus durant l'hiver, la sporulation est très limitée voire nulle. Si l'abattage intervient durant l'été, il est impératif de porter un masque respiratoire et d'interdire l'accès du chantier au public.



Photo : Ville de Bourges



Photo : Ville de Bourges

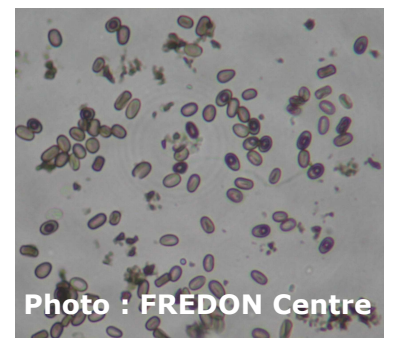


Photo : FREDON Centre

La maladie des taches noires (*Rhytisma acerinum*)

Contexte d'observations

Des dégâts dus au champignon *Rhytisma acerinum*, responsable de la maladie des taches noires de l'érable, sont observés en ce moment sur des arbres du sud d'Orléans.

Dégâts

La maladie s'exprime par des taches qui sont d'abord jaunâtres en été puis qui deviennent noirâtres avec un aspect de croûtes.

Les dégâts causés sont en général peu importants sauf en cas de forte attaque où la maladie peut provoquer une chute prématurée des feuilles et être à l'origine d'un mauvais aoûtement. L'aspect inesthétique des feuilles atteintes peut cependant être ressenti comme une gêne dans certains sites de prestige.

Biologie

La contamination des érables a lieu au printemps via des spores qui se sont conservées sur les feuilles mortes au sol pendant l'hiver.

Evaluation du risque

La gravité de la maladie sur les sites ayant subi de fortes attaques les années précédentes ou sur des sujets à haute valeur décorative peut facilement être limitée par l'élimination des feuilles mortes à l'automne.



Photo : Carl Farmer
<http://www.nature-diary.co.uk>

Echaudures ou « coups de soleil »

5

Contexte d'observations

L'érable en tant qu'essence à écorce mince et lisse est particulièrement exposé au phénomène d'échaudure du tronc ou « coups de soleil ». Ce phénomène est devenu depuis quelques années, un problème majeur en milieu urbain. Il touche particulièrement les jeunes plantations et compromet l'avenir du patrimoine arboré.

Dégâts

Pendant l'été, le réchauffement des tissus par l'action du soleil provoque une mort localisée de l'écorce accompagnée de la formation de chancres et de bourrelets cicatriciels conséquents. Le bois exposé est souvent envahi par des parasites secondaires et l'arbre atteint peut se briser quelques années plus tard. Les insulations sont fréquentes sur les arbres à écorce mince et lisse, tels que le hêtre et le jeune érable.

En hiver, les coups de soleil résultent de changements de températures trop rapides entre des journées ensoleillées et des nuits très froides. Les symptômes apparaissent généralement sur la partie de l'écorce exposée Sud-Ouest, partie qui atteint la température la plus élevée pendant la journée. Les arbres ayant des écorces foncées sont plus particulièrement concernés par ce phénomène.

Evaluation du risque

L'apparition de ces symptômes peut être évitée en protégeant les troncs des arbres nouvellement plantés ou récemment exposés à l'aide de matériaux protecteurs. Ce type de matériel de couleur claire afin d'éviter un échauffement excessif doit être mis en place pendant au moins 2 ans. En effet, ce laps de temps est généralement suffisant pour permettre aux arbres de s'adapter à la situation en développant une écorce plus épaisse.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan écophyto2018

Bulletin rédigé par la FREDON Centre avec les observations de la FREDON Centre, de la FDGDON 37, de la Chambre d'Agriculture de l'Indre et Loire et de la ville de Bourges.

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures

Quelques actualités sanitaires

- **Présence d'un cas de sclérotiniose ou « pourriture blanche » (*Sclerotinia sclerotiorum*) sur plantations de dahlias en Indre et Loire.** Les plantes atteintes présentent une pourriture importante (présence d'un mycélium blanc bien visible) au niveau des tiges. En conditions favorables (chaleur et humidité), les organes de conservation du champignon appelés sclérotés se développent rapidement et permettent de caractériser rapidement la maladie.
- **Présence de la maladie du charbon (*Entyloma dahlia*) sur plantations de dahlias en Indre et Loire.** Le limbe des feuilles atteintes présente des taches d'une couleur gris brunâtre qui peuvent confluer en cas de fortes attaques et provoquer le dessèchement et la chute des feuilles. La maladie est favorisée par une atmosphère saturée en humidité (attention aux arrosages par aspersion et aux fortes densités de plantation). Le champignon se conserve dans les débris de culture tombés au sol mais aussi dans les tubercules.

Informations sur le prochain numéro

Le rythme de parution du BSV filière Zones Non Agricoles est de un numéro tous les 15 jours de mars à juin et de 1 numéro par mois de juillet à octobre. Le prochain numéro paraîtra donc le 30/09/11.

L'année 2011 a été fortement marquée par les pullulations de pucerons et la présence massive d'oïdium. Le BSV ZNA n°3 sera l'occasion de faire le point sur les connaissances en la matière.

N'hésitez pas à nous contacter si vous observez des phénomènes nouveaux ou des symptômes d'origine inconnue dans votre environnement.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan écophyto2018

Bulletin rédigé par la FREDON Centre avec les observations de la FREDON Centre, de la FDGDON 37, de la Chambre d'Agriculture de l'Indre et Loire et de la ville de Bourges.

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures

Présentation du Bulletin de Santé du Végétal filière Zones Non Agricoles

Le plan Ecophyto 2018, issu des travaux du Grenelle Environnement menés en 2008, vise la réduction de 50%, si possible, de l'usage des pesticides en zones agricoles et non agricoles. Pour y contribuer, ce plan prévoit la mise en place de **réseaux régionaux d'épidémiologie-surveillance** qui permettent de suivre l'évolution des organismes nuisibles sur le territoire afin de raisonner les interventions phytosanitaires et de surveiller les organismes nuisibles réglementés ou émergents.

En région Centre, le pilotage de l'ensemble du dispositif est assuré par la **Chambre Régionale d'Agriculture** au travers d'un comité de pilotage réunissant les principaux acteurs et d'une animation technique interfilière. A ce jour, 4 réseaux (grandes cultures, légumes, arboriculture et viticulture) sont à l'œuvre en région et regroupent au total 18 filières du monde agricole.

Au printemps 2011, l'animation du réseau d'épidémiologie-surveillance de la **filière Zones Non Agricoles (ZNA)** a été confiée à la **FREDON Centre**. Les observations issues de ce réseau serviront à la rédaction d'un **Bulletin de Santé du végétal (BSV)** s'adressant aux gestionnaires de parcs et jardins publics et/ou privés, des voiries, des espaces verts mais aussi aux jardiniers amateurs. Ce BSV ne contiendra pas de préconisations et comportera :

- **Une information sanitaire** pour un ensemble de maladies et ravageurs des végétaux spécifiquement rencontrés en zones non agricoles. Cette actualité sanitaire pourra être complétée par des dossiers d'informations zoomant sur des problématiques régionales.
- Eventuellement **une information réglementaire** de portée générale et le cas échéant, des alertes ou actualités spécifiques relatives à la détection d'organismes réglementés en région Centre ou dans une région limitrophe.

Les bio-agresseurs suivis en région Centre

Il existe plusieurs milliers de couples bio-agresseurs/végétal en Zones Non Agricoles ; un suivi exhaustif de l'ensemble de ces couples est par conséquent impossible à réaliser. En partant de ce constat et du fait que le BSV doit avant tout être un outil pour le raisonnement et donc la réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires, il convient alors de suivre en priorité les bio-agresseurs faisant l'objet de traitements phytosanitaires. A cette liste pourront être ajoutés les couples bio-agresseurs/végétal posant des problèmes particuliers de gestion.

Les missions de l'observateur

L'observateur s'engage à observer la présence d'un ou plusieurs bio-agresseurs sur un végétal donné (il peut par exemple s'agir des pucerons sur rosier), ceci tous les 15 jours de mars à juin et ponctuellement de juillet à octobre. Le suivi peut être très simple (présence/absence du ravageur et présence/absence des symptômes) ou plus élaboré (comptage des ravageurs et évaluation chiffrée des symptômes). Des observations ponctuelles permettant de signaler des faits marquants de l'actualité sanitaire sont également nécessaires. En échange du temps consacré aux observations, les observateurs bénéficieront de sessions de formation, ainsi que du matériel nécessaire à l'observation. Ils disposeront également de l'ensemble des données du réseau et de l'appui technique de l'animateur filière.

Le choix des bio-agresseurs suivis en région Centre et la construction du réseau d'observateurs sont actuellement en cours. L'implication de l'ensemble des acteurs de la filière Zones Non Agricoles est indispensable. Si vous êtes intéressé ou si vous désirez de plus amples informations, n'hésitez pas à nous renvoyer le questionnaire suivant.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ecophyto2018

Bulletin rédigé par la FREDON Centre avec les observations de la FREDON Centre, de la FDGDON 37, de la Chambre d'Agriculture de l'Indre et Loire et de la ville de Bourges.

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures

Questionnaire à destination des acteurs de la filière Zones Non Agricoles

Entreprise/Commune :

Nom : Prénom : Profession :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Mail : Tel et fax :

L'objectif des questions ci-dessous est de déterminer les couples bio-agresseurs/végétal qui seront suivis dans le cadre du réseau d'épidémiosurveillance de la filière ZNA en région Centre. Les réponses seront exclusivement utilisées dans ce cadre.

Utilisez-vous des produits phytosanitaires en ZNA ? OUI NON

Si oui, s'agit-il de : Fongicides Insecticides Herbicides

Si oui, pour quels usages les utilisez-vous ? (par exemple puceron sur seringat)

.....
.....
.....
.....

Certains bio-agresseurs vous posent-ils des problèmes particuliers ? OUI NON

Si oui, pouvez-vous nous donner des exemples ?

.....
.....
.....
.....

La mise en place du réseau d'épidémiosurveillance de la filière Zones Non Agricoles se base sur un partenariat le plus large possible et dans un cadre volontaire. La réponse à ce bulletin ne vous engage pas de façon définitive.

Je suis intéressé(e) pour participer au réseau d'observateurs ZNA : OUI NON

Je désire recevoir des renseignements complémentaires : OUI NON

Contactez nous : Maryse Mérieau - FREDON Centre
Cité de l'Agriculture - 13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS CEDEX 9
Tél : 02 38 71 91 65 - Fax : 02 38 70 11 51 e-mail : maryse.merieau@fredon-centre.com